

LETTRE D'INTENTION

Par décision souveraine, le Conseil Municipal de Puyvalador a pris acte de la situation financière de la régie municipale gérant la station de ski et décidé de ne pas poursuivre l'exploitation, dès lors que le budget municipal ne peut faire face aux frais inhérents.

Pour autant, le Conseil Municipal ne s'est pas prononcé contre la poursuite de l'activité hivernale à Puyvalador, ni contre toute activité estivale qui pourrait être développée sur l'emprise du domaine skiable dans le respect des estives qui existent.

La station de Puyvalador est constituée d'un ensemble immobilier conséquent, des commerces et services qui ont été construits au fil des ans autour de l'activité principale que représentait la station de ski.

Ces ensembles seraient profondément affectés par la non poursuite de l'activité hivernale, avec un risque réel à terme de friches non entretenues.

La station de ski offre en parallèle du travail local, de façon directe et indirecte, puisque 1€ dépensés dans les forfaits de ski représente 6 € dépensés localement. Le risque d'interruption de l'activité représente une perte de ressources locales de plus de 2 500 000 € par saison, qui vient s'ajouter à la disparition des emplois directs et indirects de la station.

Le déficit constaté est inférieur à 100.000 € par an sur les 3 dernières années.

Ce montant est le minimum qu'il convient de rassembler, par an et pour les 3 prochaines années, afin de tenter tout projet de développement permettant d'assurer la continuité de la station de Puyvalador, destination 4 saisons du CAPCIR.

Considérant l'intérêt de la poursuite de l'activité de la station,

Considérant la nécessité de créer une structure de portage répondant aux enjeux financiers,

Considérant l'urgence de présenter une solution viable, permettant de rassurer les fournisseurs comme les salariés indispensables au bon fonctionnement de l'entreprise,

Considérant l'impérieuse nécessité de proposer une alternative à la Commune de Puyvalador

Je, soussigné

Nom :

Qualité :

Mail :

- m'engage à soutenir financièrement toutes propositions visant à permettre un projet d'exploitation et de développement de la station de Puyvalador pour les 3 années à venir
- m'engage à verser, sur présentation d'un projet structuré, une somme de
 - en 2017 :
 - en 2018 :
 - en 2019 :

Cette lettre d'intention a pour but de valider la faisabilité d'un tel projet et de mesurer l'adéquation des forces vives et leur mobilisation.

Il est évident que cet engagement sera confirmé sur la base d'un projet crédible pour lequel je souhaite être tenu informé.
